

Cameroun : la démocratie, un jeu ?

Introduction

Le retour au multipartisme au Cameroun en 1990 n'a pas été tâche aisée face à la mauvaise volonté et aux résistances du régime en place. C'est à la suite des événements du 26 mai 1990 ayant abouti à la création contre la volonté du régime d'un parti d'opposition (Front Social Démocrate – SDF) que le multipartisme a été institutionnalisé au lendemain de la promulgation de la Loi associative du 19 décembre 1990 (Loi N° 90/056). Depuis lors, le processus de démocratisation doit affronter une tradition de répression politique et de dilemmes sociaux inhérents à l'intégration décalée du pays dans l'économie de marché mondialisée.

Pourquoi ? En septembre 2004, le Cardinal chrétien, Tumi affirmait que la « vitrine de la démocratie » au Cameroun « existe davantage pour donner une belle image extérieure que pour promouvoir les libertés individuelles et collectives ». La « fraude électorale » généralisée explique assez pourquoi la démocratie au Cameroun continue de se dégrader à un rythme inquiétant. Les élections, censées être le baromètre de la démocratie, sont devenues aux mains des kleptocrates autoritaires et prédateurs une arme pour légitimer leur régime. Ce n'est pas gratuit si l'ancien rédacteur de *BBC Focus on Africa*, Robin White, a donné ses impressions sur le Cameroun, un pays divisé par la langue et la culture, en ces termes : « Le Cameroun est l'un des plus beaux pays du monde. On ne peut pas en dire autant pour sa politique ».¹

Pourquoi un tel contraste entre la beauté du Cameroun et sa politique « moins engageante » ? Les Camerounais devront

Tatah Mentan
Univrsité de Minnesota
États Unis

encore prendre leur mal en patience avant de jouir des bienfaits de la *démocratie multipartite*, et dans le contexte politique actuel, caractérisé par une démagogie prédatrice effrénée, le multipartisme demeure une façade et une mascarade qui promet beaucoup mais ne réalise rien de concret. Le Président Biya joue avec les mots entre *démocratie avancée* et *démocratie apaisée*, et cela ne fait que traduire son manque d'engagement. S'il a cédé aux pressions démocratiques au début des années 1990, c'est davantage par convenance que par conviction. Dans son ouvrage politique, *Communal Liberalism*, il avait manifesté sa crainte du multipartisme en ces mots :

La phase actuelle de l'histoire du Cameroun ne permet pas l'institution du multipartisme. C'est donc à notre parti, le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) de réduire les divisions ethnoculturelles existantes, afin de promouvoir l'intégration nationale... (Biya 1987: 127).

Biya a systématiquement sabordé ce qui reste d'institutions juridiques et politiques, afin de perpétuer un pouvoir personnel auquel il s'accroche : il a amputé les bras législatif et judiciaire du gouvernement et a totalement ignoré les contributions des partis d'opposition et de la société civile ; il a aussi coopté et criminalisé l'autorité coutumière dans un pays où 55 pour cent au moins de la popula-

tion vivent en zones rurales sous l'influence de puissants *chefs coutumiers et des lamida*. En effet, la vitalité idéologique qui animait et unissait les forces de l'opposition au début des années 1990 a été prise au piège et pulvérisée par l'État criminalisé de Biya.

La question sur toutes les lèvres au Cameroun aujourd'hui est de savoir si le jeu de mots de Biya entre *démocratie avancée* et *démocratie apaisée* marche. Les camerounais arrivent-ils à rendre leur gouvernement comptable des services importants qu'il est censé fournir aux citoyens ? Cette question se pose dans le contexte d'un accroissement de la pauvreté, d'un écart croissant entre les revenus et des conséquences dévastatrices de la pandémie du VIH/SIDA, autant de maux qui participent à la dégradation des conditions de vie des populations. Cet article défend donc l'idée que les problèmes de démocratie et de stabilité politique au Cameroun sont irrémédiablement enracinés dans ce que le citoyen considère comme le rôle qui doit être le sien dans le système politique, ses rapports à l'État et les diverses contradictions entre les institutions sociales, économiques et culturelles traditionnelles et modernes. Ainsi, au lieu de résoudre les conflits liés à la lutte pour la démocratie, le système étatique continue d'empêcher les efforts de démocratisation.

Ce qu'il y a de fascinant dans la controverse autour des typologies et de la sémantique de ce qu'il faut normalement appeler une « démocratie », c'est d'abord qu'il y ait controverse d'autant plus qu'il n'existe pas dans le monde un seul exemple d'une grande « vraie démocratie »

(Dahl, 1989). Éprouver l'extraordinaire besoin de prévoir dans la terminologie politique et la définition des problèmes, des systèmes permettant la participation à grande échelle des citoyens (objectif non encore atteint jusqu'ici) traduit une forte aspiration, moins au figuré qu'au sens littéral, à la démocratie définie comme « le gouvernement par le peuple ». D'autant que les chercheurs à travers le monde considèrent de plus en plus une participation plus large comme le *seul* antidote contre le glissement du système vers le despotisme et le seul élément de contrôle indépendant du pouvoir des gouvernements, des firmes, de l'appareil d'État et d'autres tenants du pouvoir.

L'État ferme l'espace démocratique au Cameroun

Une démocratie libérale requiert trois conditions : un système de gouvernement représentatif ; un cadre de normes et de valeurs libérales et un pluralisme social et institutionnel. Le soutien hypothétique d'un gouvernement représentatif sans un appui tangible aux normes et aux valeurs libérales et sans les fondements d'une société civile plurielle, ne crée ni les conditions incitatives ni le potentiel nécessaire à l'enracinement de la démocratie. L'État doit servir d'interface entre l'ensemble de ces institutions et processus.

Mais historiquement, l'État au Cameroun n'est pas « le peuple » ; il n'est pas « la famille humaine » qui se rassemble pour décider mutuellement des problèmes ; il n'est ni réunion de la loge ni un cercle sportif. Qu'est-il donc ? En résumé, l'État au Cameroun est le genre d'organisation qui essaie d'avoir le monopole de l'usage de la force et de la violence sur le territoire ; en particulier, c'est la seule organisation au sein de la société qui réalise ses revenus non pas par participation volontaire ou paiement pour services rendus mais par la force brutale. L'État réalise ses revenus par contrainte ; c'est-à-dire par l'utilisation de la prison, la menace de prison et la baïonnette² (du gendarme/policier).

Après avoir utilisé la force et la violence pour obtenir ses revenus, l'État camerounais va plus loin, il régule et dicte les autres actions des sujets individuels y compris la fermeture de l'espace démocratique dont la population a tant besoin. Comme Mbapndah (2004) l'a souligné, pour ceux qui ont cru que les élections présidentiel-

les du 11 octobre 2004 au Cameroun donnaient l'occasion de montrer au reste du monde que des progrès significatifs avaient été réalisés dans le processus de démocratisation, la déception était tout simplement énorme. Pour ceux qui se sont donné la peine de s'enregistrer et ont eu assez de chance pour obtenir des cartes, cela n'en valait tout simplement pas la peine. L'appareil d'État a été utilisé comme bandit en maraude, pour aider les acolytes de Biya à truquer le scrutin, renforçant ainsi les « moyens politiques » de s'enrichir. Les stratégies de truquage des élections englobent les votants ambulants, les pots de vins aux votants ainsi qu'aux responsables et agents des bureaux de vote, le bourrage des urnes, la bastonnade et l'exclusion des agents de l'opposition des bureaux de vote, des lois électorales compliquées rendant le truquage facile, le gonflement des listes d'électeurs, le « vol » des cartes d'électeurs dans les bureaux du DoS, le vote des mineurs, le vote multiple des fidèles du parti RDPC, l'annonce de résultats « concoctés » en guise de tendances, l'intimidation et des exactions à l'encontre des militants de l'opposition dans les bureaux de vote et bien d'autres.

George Ngwane (2007) regrettait ce que j'appellerais la « démocratie de la canonnière » qui a divisé la société en deux dans une grande partie de l'Afrique – la société d'État, caractérisée essentiellement par la cupidité et la société civile qui débordent de doléances. Pendant que la société d'État renforce ses liens de corruption à travers l'écran de la solidarité et les prébendes, la société civile au contraire affaiblit sa position, en cherchant à récolter des miettes individualistes. Dans le cas d'espèce, il a indiqué que la solidarité montrée récemment par plus de 700 pauvres ouvriers du *Cameroon Tea Estate* qui ont utilisé leurs corps meurtris comme dernier bouclier pour la survie collective est la preuve que la société civile est, peut-être, docile mais pas abattue.

En fait, l'État au Cameroun selon les mots d'Oppenheimer est « l'organisation des moyens politiques » ; c'est la systématisation des processus de prédation sur un territoire³ donné. L'utilisation de l'État pour fermer l'espace démocratique au Cameroun est corroborée par Mbapndah qui a établi que lors des élections législatives de 1997, 2002 et 2007, certaines irrégularités ont fonctionné et ont permis de réduire de manière sensible la représenta-

tion de l'opposition au sein du parlement. Le parti RDPC au pouvoir a remporté une majorité écrasante de 153 sièges dans une Assemblée qui en compte 180, ce qui lui a permis d'étouffer toute tentative de faire aboutir une réforme significative par l'opposition. Les appels persistants du parti d'opposition, le SDF, en faveur de la création d'une commission électorale indépendante ont été balayés d'un revers de la main. Les élus SDF ont dû prendre une initiative radicale en participant à une marche sur la présidence pour que le gouvernement accepte la création d'un Observatoire national des élections (NEO), un organisme dépouillé de tout vrai pouvoir. Le NEO a été supplanté ultérieurement par une autre commission électorale, l'ELECAM - un autre instrument de fraude électorale du RDPC.

Des années après le premier virage du Cameroun vers la démocratie multipartite, c'est-à-dire lors des élections municipales de 1996, les principales villes du pays ont presque toutes élu des candidats de l'opposition, mais dans un revirement que beaucoup ont trouvé étrange pour une démocratie supposée, le Chef de l'État et Président du parti au pouvoir a nommé des membres de son propre parti ayant connu la débâcle aux élections, pour exercer un contrôle administratif sur les conseils municipaux remportés par l'opposition. Des manifestations vigoureuses contre cette décision n'ont fait qu'entraîner un bain de sang, l'arrestation et la torture des militants de l'opposition. Les délégués du gouvernement, cooptés du parti au pouvoir, détiennent toujours un pouvoir exécutif et contrôlent la gestion des conseils municipaux remportés par l'opposition, surtout dans les grands centres urbains (Monga, 1997: 146-169).

Si tout ce que la démocratie exigeait était juste des scrutins, alors on peut considérer le Cameroun comme un pays démocratique. Mais, il y a des régimes qui utilisent les calendriers électoraux comme vitrine pour obtenir l'approbation de la communauté internationale, faire avancer leur diplomatie et manipuler les organismes de prêt internationaux. Ce type de démocratie est en marche au Cameroun où les gens votent et les voix sont comptées, mais où pourtant c'est le secret, la fraude, la répression et la kleptocratie qui renforcent l'emprise du régime sur le pouvoir. Même les chiffres du recensement sont cachés au public. Lors des élections présidentielles de 2004 au Cameroun, Mila

Assoute, un membre « moderniste » du RDPC, a révélé au journal *The Herald* du 6 octobre 2004 que même avec des urnes transparentes, le RDPC avait déjà détourné 1,5 million de voix des 4,6 millions d'électeurs enregistrés.

Dans la livraison du jeudi 9 avril 2009 du journal *Le Messenger*, Edmond Kamguia se demande pourquoi les chiffres du recensement n'avaient pas été rendus publics depuis. La réponse est simple, les résultats d'élections que le régime de Biya rend public depuis les provinces ou les régions ne correspondent pas aux statistiques de la population. Beaucoup de charcutage électoral a eu lieu surtout dans le Centre ethnique de Biya et les Provinces du Sud. Ces provinces ont plus de députés à l'assemblée qu'il ne faudrait. Et les ressources qui leur sont allouées sont disproportionnées par rapport à d'autres régions du pays.

Déficits démocratiques au sein de la société civile camerounaise

La nature et les caractéristiques de la société civile au Cameroun suscitent de plus en plus d'interrogations, en rapport avec les tendances de démocratisation croissante même pour la « démocratie de façade » selon Nyamnjoh (2002). On suppose en général que la réussite de l'institutionnalisation d'un régime démocratique constitutionnel dépend de l'existence et du développement de la société civile ou que l'existence de tels noyaux est une condition préalable à la démocratisation des régimes autoritaires et totalitaires. Une telle supposition dont la validité doit naturellement faire l'objet d'une évaluation critique requiert un examen approfondi du concept de la société civile ou plutôt de la réalité que renferme ce concept et son rapport à la démocratie et à l'éventualité d'une institutionnalisation des régimes démocratiques constitutionnels. En général, la littérature donne de la société civile une définition qui met l'accent sur l'existence d'une gamme relativement variée de secteurs sociaux – tels que la famille, des segments et groupes, des associations bénévoles et autres – qui sont indépendants de l'État ou autonomes par rapport à l'État.⁴

Au Cameroun, une pléthore d'indications tendent à montrer que la société civile empêche la démocratisation, et la fermeture systématique d'espace de représentation et de responsabilisation présent même dans les mouvements sociaux les plus idéalistes et les plus

soutenus, en est un exemple. Forje (2008) a raison quand il affirme que l'État camerounais est perçu comme un instrument d'exploitation qui prend les devants pour empêcher l'initiative populaire et individuelle et toute révolte, tout en poursuivant insidieusement une politique discriminatoire de confrontation ethnique et de chaos économique. C'est ainsi que la société civile camerounaise est restée passive ou captive et faible du 1^{er} septembre 1966 au 26 mai 1990. Les partis politiques et les associations civiques sont cooptés ou forcés d'intégrer une structure de parti unique – l'Union Nationale Camerounaise (UNC), devenue plus tard le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) jusqu'au lancement du Front Social Démocrate (FSD), le 26 mai 1990. Les civils non-armés abattus par l'armée est une indication que l'État résiste à l'idée de changer le statu quo actuel d'une autocratie prédatrice violente. De manière plus générale, parmi les « déficits démocratiques » civiques figurent une représentation confuse, un leadership qui n'est comptable de rien et une autonomie vis-à-vis de l'État, des partis politiques, ou des forces internationales.

Représentation : Qui et que représentent les organisations civiques au Cameroun ? Les tenants de la société civile dépendent des « entrepreneurs politiques », des dirigeants de mouvements sociaux ou des alliés extérieurs pour les représenter. Parfois les États, les entreprises et les organisations internationales élaborent des protocoles, afin d'établir si certaines organisations civiques sont assez représentatives pour certifier les élections syndicales. Mais très souvent, cette reconnaissance dépend des objectifs visés par le décideur de politique plutôt que par une évaluation systématique de la bonne ou mauvaise représentation exercée par une organisation donnée. En général, la société civile dans une démocratie requiert des organisations qui s'intéressent aux affaires publiques. Au Cameroun, il n'existe pas de véritable cadre institutionnel politique qui prenne en charge les aspirations populaires, à plus forte raison valoriser les compétences individuelles. Au contraire, c'est la médiocrité qui est célébrée. Aussi bien l'aggravation de la pauvreté que la politique ethnique du « *diviser pour régner* » de l'État de Biya ont poussé les camerounais à adopter une attitude cynique et de méfiance à l'égard de la politique et de l'État.

L'État Biya fortement militarisé crée et finance des loyalistes ethniques (Nkwi et Nyamnjoh, 1997) pour neutraliser les adversaires de l'opposition, en proie à des difficultés financières et d'autres organisations de la société civile. Ainsi, la structuration de la société civile a une influence sur des questions et identités sociales devant être ou non considérées comme publiques et politiques. Bayart (1993) en donne une analyse intéressante dans ce qu'il a appelé « la politique du ventre ». Evoquant la politique du « *diviser pour régner* » et la récompense des loyalistes ethniques, le journal, *Le Messenger* (du 16 mars 1992) a indiqué qu'un sentiment de déception a petit à petit remplacé l'espoir lorsque les camerounais se sont rendus compte que la qualification, la compétence et le mérite étaient la chasse gardée des hommes de la tribu du Président. Lentement mais sûrement, ils ont commencé à reprendre tous les postes stratégiques naguère occupés par des hommes de tribus diverses. Dans les divisions expansives et très peuplées comme Noun, la déception a tôt cédé le pas à l'amertume, car les divisions ont été reprises par les Bétis - DO, cinq DO, trois *chefs* (officiers de police), l'encadrement médical, premiers magistrats, Directeurs de prisons, etc. La grande capacité des associations à élaborer des programmes est ici manifeste sachant que même les défenseurs extérieurs de la démocratie tendent à s'interroger pourquoi il y a si peu de femmes dans les syndicats au lieu de se demander pourquoi n'y a-t-il pas d'associations publiques pour conseiller les femmes dont le travail est « d'ordre privé » telles que les domestiques ou les prostituées.⁵

Une assistance extérieure peut être problématique, car elle peut rendre la société civile moins représentative, en créant un fossé entre les groupes recevant une assistance extérieure et ceux qui n'en reçoivent pas. Ces disparités se traduisent par des différences dans les niveaux d'organisation, de mobilisation et même d'identité entre l'ensemble des secteurs sociaux. Par exemple, un atelier de la société civile du Cameroun s'est tenu à Yaoundé le 31 mai 2007. Il a été abrité par le COSADER (*Collectif des ONG pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural*) et initié par la plateforme de la société civile du Cameroun, *Jeudi de Cotonou*. Les organisations présentes représentaient plusieurs groupes et thématiques de la société civile : la jeunesse, l'environne-

ment, la gouvernance/droits de l'homme, la sécurité alimentaire/souveraineté, cultes religieux, syndicats, unions, monde universitaire et éducation, santé/VIH, culture, suivi des politiques publiques et dette. Au bout du compte, COSADER n'a servi que de caisse de résonance pour le régime de Biya à travers des représentants ethniques infiltrés.

Responsabilité : Si la représentativité de la société civile peut parfois être sujette à caution, la responsabilité de ses leaders est également problématique. Les mouvements sociaux, les ONG ainsi que les groupes religieux et ethniques ont surtout tendance à avoir une Direction personnalisée. Ce n'est pas simplement le résultat de la « loi d'airain de l'oligarchie » - c'est aussi le reflet de la petite taille de ces organisations, du pouvoir d'un leader charismatique et du pool de leadership limité. Les conditions préalables à la mobilisation tendent à vite se concentrer sur le leadership, surtout dans les pays moins démocratisés où les compétences et la disponibilité sont rares.⁶ Les leaders civiques qui ont acquis une stature dans le combat contre le régime autoritaire sont souvent moins démocratiques dans leur façon d'agir au sein de leur propre organisation ; la certitude morale, la persistance et la détermination ainsi que la discrétion dont ils font montre pour survivre en tant que dissidents ne permettent pas de bâtir un consensus ouvert, pragmatique et fluide. (Tetchiada, 2006).

Pire encore, le personnalisme au Cameroun rend les groupes civils plus vulnérables à une attaque par l'État (en discréditant leurs leaders) et à la corruption, à la cooptation et à l'esprit de parti. La corruption est un autre problème pour les sociétés civiles. Le gouvernement du Président Paul Biya a lancé la campagne anti-corruption le 18 janvier 2006, deux semaines après avoir limogé deux magistrats accusés de corruption – c'est la première fois qu'une telle opération est menée en 23 ans de pouvoir de Biya. La vague de ferveur anti-corruption a commencé lorsque le dirigeant camerounais a étreint le Nouvel An en dénonçant ce fléau et s'est engagé à l'extirper (Yaoundé, 27 janvier 2006 (IRIN)). Les deniers publics sont détournés, c'est le cas d'Ondo Ndong (ancien Directeur général du *Council Fund*) et décaissés massivement en faveur de l'épouse du Président pour financer son organisation de la société civile luttant contre le VIH/SIDA, récompenser

les truqueurs d'élection et parrainer les activités de l'appareil politique de Biya, le RDPC (Fitzgerald et Swann, 2008).

Autonomie : Les organisations civiques sont cooptées par leurs cibles, ce qui réduit d'autant leur possibilité de contestation, d'articulation de leur intérêt et même de mobilisation par l'État camerounais. Pour le régime Biya, la neutralisation est une réponse caractéristique aux défis venant de la société civile. La « stabilité politique » du Cameroun claironnée partout est basée artificiellement sur la suppression de la participation politique qui manque aussi bien à une société respectueuse du droit qu'à un régime protecteur du droit; pourtant, ce régime est officiellement considéré comme une démocratie multipartite. L'absence d'une société respectueuse du droit et d'un régime protecteur du droit non seulement compromet les perspectives d'un renforcement de la démocratie mais elle accroît également le potentiel de violence et de chaos dans le futur. En l'occurrence, le *Fon* de Bali, une Province du Nord-ouest a ordonné l'exécution de trois hommes membres de la communauté *pastorale Mbororo* semi-nomadique à la suite d'une dispute portant sur un vol de bétail. Une enquête officielle a été ordonnée et un mandat d'arrêt délivré contre le *Fon*, mais ce dernier n'a pas été arrêté et aucune autre mesure n'a été prise concernant cette affaire (voir Département d'État des États-Unis, Rapport-pays 2000 sur les Pratiques des Droits humains).

Dans une autre affaire, le *Lamido* de Gashiga, un village du Demra dans la Province du Nord aurait intimé à ses habitants de voter pour la parti RDPC le 12 octobre (lire « Forceful Voting » dans le journal, *The Herald* (Cameroun) des 20-21 octobre 1997, 5). Le *Fon* de Bafut, Abumbi II est un autre exemple de chef traditionnel qui « conseilla » ses ouailles à voter pour le parti RDPC, parce « qu'un tel vote apporterait un grand développement dans notre région, et je voudrais féliciter tous ceux qui sont allés voter pour exercer leurs droits civiques » (lire aussi « Bafut Fon Calls for Peaceful Coexistence Between CDPM and Opposition », dans le journal, *The Herald* des 27-28 octobre 1997, 2). Les groupes civiques et les chefs traditionnels qui n'ont pas de culture démocratique interne sont les plus vulnérables à la cooptation puisque la capture a plus de chances de réussir si le leadership est personnalisé et n'a pas de

compte à rendre. Comme dans une hypertrophie organisationnelle, la cooptation gêne le plus la représentation lorsque les objectifs du groupe incluent la contestation et le moins quand ils portent essentiellement sur la fourniture des services.

Dépendance : Deux choses empêchent la société civile au Cameroun de chercher à occuper un espace politique : (a) le manque criard de ressources financières et d'un environnement propice à l'activité civique ; et (b) le harcèlement administratif et politique des organisations de la société civile qui s'intéressent à la politique. Ewumbue-Monono (2006) souligne que « lorsqu'un parti politique critique le gouvernement, c'est considéré comme une action constructive mais quand c'est la société civile qui émet une telle critique, elle est considérée comme subversive ».

L'interdiction en juillet 1991 de six organisations de la société civile pour avoir fait la promotion de l'opération *Villes Mortes* et soutenu les appels en faveur d'une Conférence nationale souveraine illustre bien notre propos. Aucun parti politique n'a connu un sort similaire pour les mêmes crimes. En effet, plus de 70 pour cent des partis politiques enregistrés au Cameroun ne sont rien moins que des organisations de la société civile de par le champ de leurs activités et objectifs, mais elles sont habillées avec l'uniforme du parti. De nombreuses organisations de la société civile qui cherchent à autonomiser des groupes vulnérables comme les jeunes, les femmes, les enfants et les handicapés, les personnes du troisième âge, et les travailleurs ont été enregistrés comme des partis politiques, ce qui explique le nombre élevé des partis (207) dans le pays (ibid. p. 137).

Le régime Biya a concocté la loi camerounaise sur le multipartisme, Loi No. 90/56 du 19 décembre 1990 en ayant en arrière-pensée la multiplication, le fractionnement et l'affaiblissement des partis d'opposition, en vue de perpétuer l'emprise du parti RDPC sur le pouvoir. Comme l'illustrent les 207 partis politiques existant au Cameroun au 1^{er} juin 2007, Nyamnjoh (2005: 113) fait remarquer que la multiplicité des partis politiques dont la plupart n'a pas d'existence en dehors de la personnalité de leur fondateur, peut s'expliquer en partie par le désir du gouvernement de disperser une véritable opposition démocratique. En fait, plusieurs des partis politiques créés au cours des première-

res années du multipartisme au Cameroun (1991-1992) étaient essentiellement des taupes chargées d'infiltrer les regroupements de partis d'opposition comme la Coordination nationale des partis d'opposition (NCOPA), ou de poser comme une « opposition responsable » défiant constamment les politiques « radicales et irrationnelles » de l'opposition « dure ». Presque tous ces partis ont finalement rejoint ce qui est devenu la « Majorité présidentielle ». Par exemple, le Mouvement de Dakole Daisalla pour la défense de la République (MDR), qui a formé une coalition avec Biya en 1992, afin de lui donner une majorité parlementaire, a été en fait créé par le régime.

Élections sans démocratie

L'idée de la démocratie est devenue tellement identifiée aux élections au Cameroun que nous risquons d'oublier que l'histoire moderne des élections représentatives est une histoire de manipulations autoritaires, et en tant que telle, elle est une saga des triomphes démocratiques. Sur le plan historique, les élections ont à la fois servi d'instrument de contrôle autoritaire et de gouvernance démocratique. Dans le cas du Cameroun, le professeur Asonganyi, ancien scribe du Front social démocrate (FSD) et maintenant penseur indépendant, a fait remarquer avec indignation dans une interview accordée à *Pan African Visions* (www.panafricanvisions.com) qu'avec les manipulations « préélectorales » par le régime et le manque de recours apparent des partis d'opposition, il ne fait aucun doute que le RDPC est sûr d'avoir une représentation écrasante au parlement avec quelques 160 sièges sur les 180 que compte le parlement, le 22 juillet prochain ! Avec le tripatouillage des listes électorales, le vote multiple et la falsification des résultats etc., le parti au pouvoir et ses agents sur le terrain que sont les Officiers divisionnaires, la fin de la fraude n'est pas pour demain. Pour les flagorneurs du parti RDPC, le Président Biya ou encore le slogan, *Le Meilleur Choix* a été déformé en *Le Seul Choix* par ceux qui risquent de perdre en cas de défaite de Biya.

Avant les élections de juin 2002, l'environnement électoral répressif avait provoqué des appels en faveur de la mise en place d'une Commission électorale indépendante ; mais ils n'ont reçu qu'une réponse superficielle de la part du Président Biya et du parti RDPC, décidés tous deux à se recycler par la poursuite d'un sem-

blant de démocratie multipartite. En octobre 2000, le Cardinal Tumi a ajouté sa voix aux appels en faveur de la mise en place d'une Commission électorale lors d'une interview avec le journal, *Jeune Afrique Economie* (no. 317, du 20-15 octobre 2000), interview au cours de laquelle, il a sévèrement critiqué le gouvernement. Le MINAT, Ferdinand Koungou Edima, a rétorqué par un long communiqué de presse où il accuse le Cardinal de menteur, de manquer de patriotisme et de vouloir se présenter aux élections présidentielles, violant ainsi le principe de la séparation de l'État et de l'Église, d'avoir peu de respect pour les gouvernants, de remettre en cause l'organisation des élections au Cameroun, de tenter insidieusement de détourner les camerounais et la communauté internationale des énormes efforts et sacrifices du gouvernement pour sortir le Cameroun de la crise économique et de l'insécurité, de manquer d'humilité et d'être tribaliste.

Le truquage des élections a assumé une dimension culturelle au Cameroun. Par exemple, plus de 232 observateurs nationaux et internationaux ont été répartis dans environ 20.600 bureaux de vote pour superviser les élections du 11 octobre 2004. De nombreuses irrégularités ont été constatées dont notamment des votes multiples par les fidèles du pouvoir, obstruction au vote des sympathisants de l'opposition parce que leurs noms ne figuraient pas sur la liste électorale, l'insuffisance des urnes et la piètre qualité de l'encre d'identification des ayant-voté (Rapports-pays 2004, 28 février 2005, Sec. 3; *Keesing's* octobre 2004, 46242; AFP 16 octobre 2004; *Africa Research Bulletin*, 31 octobre 2004, 15948). S'exprimant au nom du Commonwealth, Joe Clark, ancien Premier Ministre du Canada et chef du groupe d'observateurs, a déclaré que les élections du 11 octobre 2005 ont été mal gérées et « n'étaient pas crédibles » (AFP 16 octobre 2004; lire aussi *Rapports-pays 2004*, 28 février 2005, Sec. 3; *Africa Research Bulletin*, 31 décembre 2004, 16019).

L'Ambassade des États Unis USA, celles de Grande Bretagne et du Canada ainsi que le Directeur du bureau de l'UE au Cameroun ont estimé qu'il était « inconcevable d'accepter ce qu'ils ont qualifié de violation des principes démocratiques élémentaires et du droit du citoyen à une structure électorale indépendante raisonnable ». Ils ont relevé que leur objection

à l'ELECAM était non seulement pour cause de « violation de la Section 8(2) de la Loi No. 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création des Elections au Cameroun mais aussi pour complicité subreptice apparente du gouvernement visant à étouffer la vraie démocratie au Cameroun, en créant la confusion dans la définition des rôles joués par les différentes composantes de l'ELECAM ». La Section 8(2) de ladite Loi portant création du conseil électoral dispose que « les membres du conseil électoral de l'ELECAM seront désignés parmi les personnalités indépendantes de nationalité camerounaise, connus pour leur stature, leur intégrité morale, leur honnêteté intellectuelle, leur patriotisme et leur neutralité et impartialité politiques ». La désignation essentiellement des grosses légumes bien connues du parti RDPC viole l'esprit et la lettre des aspects fondamentaux de la neutralité et de l'impartialité (Ngalame, 2009).

C'est difficile d'envisager une élection libre et transparente sous l'ELECAM étant donné que le RDPC contrôle depuis toujours les mécanismes de truquage des élections et que ses membres sont nommés par décret présidentiel - 11 de ses 12 membres sont trop proches du Rassemblement démocratique du peuple camerounais, le RDPC -, ou qu'ils avaient été nommés antérieurement par le parti au pouvoir pour occuper des charges publiques. Comme il fallait s'y attendre, avec la confusion, le drame, la violence et la controverse qui ont entouré les élections, le RDPC a remporté une victoire écrasante avec 149 sièges obtenus sur les 180 que compte le parlement et a ainsi réduit tous les autres partis à une petite entité régionale sur le déclin ; il a pu finalement imposer le RDPC comme l'unique parti national. En 2007, le RDPC s'est arrogé 153 des 180 sièges mis en compétition aux élections législatives, ce qui signifie pratiquement un retour au système de parti unique.

Par ailleurs, six des 70 articles qui forment la Constitution du Cameroun ont été modifiés le 10 avril par un vote de 157 voix favorables dans une législature qui compte 180 Membres. Ces amendements ont introduit trois nouveautés majeures dans la Constitution : la limite à deux mandats, une disposition gravée dans la Constitution de 1996 a été supprimée, et Biya qui dirige le Cameroun depuis novembre 1982 et dont le deuxième mandat de sept ans arrive à échéance en 2011, peut maintenant briguer la présidence in-

définiment. Désormais, le Président ne pourra pas être poursuivi pour tout acte commis dans l'exercice de ses fonctions. Et enfin, s'agissant de la succession à la présidence, si pour une raison quelconque le Président ne peut plus exercer ses fonctions ou que le poste devienne vacant, le Président du Sénat assurera l'intérim de la République, et des élections seront organisées dans un délai de 40 à 120 jours. A noter qu'il n'existe pas de Sénat au Cameroun. Le Whip en chef du RPDC, Jean Bernard Ndongo Essomba a déclaré que le projet de loi qui réduit également la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans, « renforcera la démocratie, maintiendra la stabilité politique ainsi que l'unité nationale et l'intégrité territoriale » du Cameroun. Il s'agit là d'un vrai coup d'État constitutionnel décrié par Ngwana (2009).

Le Président Biya clame que limiter son mandat constitutionnel actuel, « c'est imposer une limite à la volonté du peuple, une limitation qui contredit l'idée même du choix démocratique ». Au cours des années, il a élevé le faux désintéret au rang d'un art, afin de faire croire que son maintien au pouvoir lui est dicté voire imposé par « la volonté du peuple ». Dans le cadre d'un plan bien orchestré pour mettre en branle le projet de révision constitutionnelle, il a manipulé ses flagorneurs pour qu'ils votent généreusement des « motions de soutien » en faveur de ses ambitions de présidence à vie. Une vague de « motions de soutien », de prières à l'église, de rassemblements et de réunions par les inconditionnels du RPDC appelaient à une révision constitutionnelle contre la limitation des mandats. Et dans le style typique qu'on lui connaît, le Président Biya a encore une fois « cédé » aux exigences du « peuple ». Le Président était maintenant devenu l'acteur principal d'un processus « normal » qui a, sans aucun doute, abouti à une révision constitutionnelle qui en a fait un « Président à vie ».

Conclusion

Les actions menées depuis 1990 en faveur d'une plus grande libéralisation politique au Cameroun ne constituent pas forcément une preuve de démocratisation réussie. Au contraire, la démocratisation y a été détournée. La focalisation sur les élections à l'exclusion d'autres caractéristiques essentielles d'une démocratie

fonctionnant normalement a vicié une bonne part d'analyse de la « transition démocratique » dans le pays. En examinant à tour de rôles les racines, le sens et les limites de la démocratisation au Cameroun, nous avons démontré qu'il était plus indiqué de se focaliser sur les responsabilités plutôt que sur la démocratie en tant que telle. Plusieurs variables notamment le détournement de la démocratie, le fait qu'elle soit fondée sur l'ethnie et serve simplement de vitrine pour faire croire ce qui n'est pas, et puis il y a la personnalité troublante de Biya lui-même et enfin, l'appareil de sécurité qui entoure tout cela se combinent sceller le sort de Biya dans sa rhétorique sur la démocratie. La lutte pour la démocratie au Cameroun est elle semblable à vouloir attraper de l'eau dans une passoire ? Cet auteur répond, non !

Que faire ? La réponse à cette question classique peut paraître des promesses en l'air. Mais les gens ne peuvent pas rester les bras croisés en témoins passifs de l'écrasement des forces démocratiques au Cameroun par un État bandit, aux mains d'un régime vampirique incurable. Premièrement, le peuple doit continuer inlassablement à chercher à résoudre les conflits de classes, ethniques et régionaux sur la base de la seule solution viable à l'échelle la plus large possible : la coexistence permanente et la reconnaissance des identités, afin d'éviter une domination militarisée, l'aggravation de la pauvreté et l'exclusion. Seule, la résolution de ce conflit peut enlever à la dictature prédatrice camerounaise la couverture politique dont elle se sert pour ses abus et délivrer les sociétés camerounaises qui pourront alors se concentrer sur les véritables sources de leur misère et de leur frustration.

Deuxièmement, il est nécessaire d'ouvrir les sociétés fermées du Cameroun par la promotion des échanges de toutes sortes avec les autres. La dictature actuellement en place au Cameroun est un château de cartes reposant sur un tissu de mensonges relayés. Son peuple, le plus isolé physiquement et intellectuellement et globalement brutalisé comme on n'en trouve rarement dans le monde, n'a pas l'opportunité de maîtriser le processus qui éclaire sur le mode de fonctionnement du reste du monde démocratique. Une fois ce processus maîtrisé, le régime est obligé de s'effondrer ou alors de virer très rapidement vers la démocratisation.

Troisièmement, les nations donatrices ont besoin de renégocier l'aide extérieure et l'allègement de la dette. Malgré les nouvelles normes et les pressions exercées sur les dictatures, les ressources permettant à ce régime de tenir ont continué de provenir essentiellement des milieux étrangers et des Institutions Financières Internationales. Cette situation est due en partie à l'inertie et à la logique structurelle finalement perverse des organismes d'aide et en particulier, la Banque mondiale dont les responsables reçoivent des portefeuilles de fonds à prêter et de projets à initier, avec le sous-entendu que leur carrière en pâtirait s'ils ne distribuaient pas lesdits fonds. La situation est due en partie aussi à la crainte que si ces institutions s'appuyaient trop sur des États faibles, oppressifs, pourris comme le Cameroun, ces derniers s'effondreraient dans une autre catégorie d'aides humanitaires d'urgence. Donc, elles traînent et financent la dictature camerounaise pendant que le pays se désintègre plus lentement et que des millions de personnes vivent moins longtemps, plus pauvres et plus brutalement à cause des abus de gouvernance.

Enfin, l'État lui-même a besoin d'être *restructuré*, en traitant avec méfiance les chefs traditionnels et les soi-disant élites, car ce sont les ennemis traditionnels de la démocratie. L'État despotique colonial, le régime autoritaire postcolonial d'Ahidjo et l'État kleptocrate de Biya ne sauraient jouer un rôle démocratique populaire et de développement. Cet État là a atteint ses limites. L'État réformé doit s'enraciner dans le peuple et doit chercher sa légitimité auprès du peuple. Il doit rechercher un nouveau consensus social et construire sa légitimité, non seulement sur le terrain ambigu de l'économie – développement –, mais aussi sur celui politique et juridique de la bonne gouvernance. En d'autres termes, l'État et le système politique restructurés doivent être minutieusement reconstruits concomitamment comme une économie dévastée par des crimes économiques tels que les malversations institutionnalisées, le blanchiment de fonds, le pillage, l'exploitation, etc., après des décennies de très mauvaise administration. Ce scénario oblige le dialogue démocratique à faire en sorte que le volcan n'entre pas en éruption.

Notes

1. BBC 'Focus on Africa', mercredi, 7 janvier, 2004, 10:19 GMT.
2. Joseph A. Schumpeter, *Capitalism, Socialism, and Democracy* (New York: Harper et Bros., 1942), p. 198.
3. Franz Oppenheimer, *The State* (New York: Vanguard Press, 1926) pp. 24–27.
4. Pour plus de détails, lire S.N. Eisenstadt (ed.), *Democracy, and Modernity*, Leiden: E. J. Brill, 1992.
5. Des associations publiques de services pour les prostituées existent déjà aux Philippines, en Uruguay et au Brésil. Ces groupes s'occupent des questions politiques telles que le harcèlement par la police, la violence domestique, l'accès aux soins de santé et les alternatives d'emploi pour les femmes.
6. Jonathan Fox et Luis Hernandez, 'Offsetting the Iron Law of Oligarchy: The Ebb and Flow of Leadership Accountability in a Regional Peasant Organization', *Grassroots Development* 13:2 (1989): 8-15.

References

Bayart, J.-F., 1993, *The State in Africa: The Politics of the Belly*, New York & London: Longman.

Biya, P., 1987, *Communal Liberalism*, London: Macmillan Publishers.

Churchill Ewumbue-Monono, 2006, *Men of Courage: The Participation of Independent and Civil Society Candidates in the Electoral Process in Cameroon. A Historical Perspective, 1945-2004*, Limbe: Design House, 2006.

Dahl, Robert A., 1989, *Democracy and its Critics*, New Haven: Yale University Press.

Dibussi Tande, 2003, 'How to Eliminate Presidential Term Limits – Notes from the Biya Playbook', jeudi 3 janvier.

Fitzgerald, A. and Swann, C., 2008, 'Government Bribes in Cameroon Divert Funds from Food'. Le Cameroun a budgétisé 309 millions de USD pour l'armée en 2009 et 105 millions de USD pour le Bureau du Président et les services fournis à la présidence contre 106 millions de USD pour agriculture qui emploie 70 pour cent des populations camerounaises (Bloomberg.com).

Forje, John W., 2008, 'Building a Vibrant State-Civil Society in Cameroon: Facing the Changes of the New Millennium', *Le bulletin de l'APAD*, n° 18, Itinéraires de 'déflatés' au Cameroun, En ligne, mis en ligne le : 20 septembre 2006. URL: <http://apad.revues.org/document461.html>. Consulté le 16 janvier.

Konings, P., 1996, 'The Post-Colonial State and Economic and Political Reforms in Cameroon', in Jilberto A. E. F. & Mommen, A., eds., *Liberalization in the Developing World: Institutional and Economic Changes in Latin America, Africa and Asia*, London: Routledge.

Lipset, S. M., 1994, 'The social requisites of democracy revisited', *American Sociological Review*, 59, 1-22.

Mbapndah Ajong Laurean, 2007, 'Cameroon Democracy at the Crossroads', www.monitor.upeace.org/archive.cfm?id_article=363 - 11k, Retrieved, 12/08/2007.

Monga, C., 1997, 'Cartoons in Cameroon: Anger and Political Derision under Monocracy', in Anyidoho, Kofi, ed., *The Word Behind Bars and the Paradox of Exile*, Evanston, Illinois: North Western University Press, 146-169.

Ngalame, E. N. 2009, *Eden Newspaper* 15-04-2009.

Ngwana, Conférence de presse de Chief A. S., 2009, Président national du parti Cardinal Democratic Party(CDP), www.recorderline.blogspot.com, récupéré le 04/17/09. Selon ses propres mots : « Nous sommes en faillite économiquement, démocratiquement et moralement. Nous évoluons rapidement vers le chaos, l'anarchie et la ruine, et seul Dieu peut nous sauver » .

Ngwane, George, 2008, Interview, voir www.gngwane.com/2006/11/george_ngwane_t.html - 59k - Récupéré le 01/18/08.

Nkwi, P. N. and A. Socpa, 1997, 'Ethnicity and Party Politics in Cameroon: The Politics of Divide and Rule', in P. N. Nkwi and F. B. Nyamnjoh, eds., *Regional Balance and National Integration in Cameroon*.

Nyamnjoh, Francis, B., 2002, 'Cameroon: Over Twelve Years of Cosmetic Democracy', *Nordic African Institute*, Number 2, 2002, octobre.

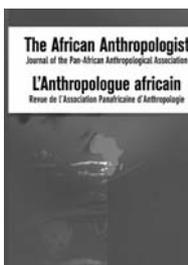
Nyamnjoh, Francis, B., 2005, *Africa's Media: Democracy and the Politics of Belonging*, London, ZED Books; Pretoria, UNISA Press.

Tatah Mentan, 2007, *Held Together by Pins: Liberal Democracy under Siege in Africa*, Africa World Press. New Jersey/Asmara.

Tetchiada, Sylvestre, 2006, 'Cameroon: NGOs Endorse Code of Conduct to Promote Transparency', IPS, juin 24.

The African Anthropologist/L'Antropologue africain

ISSN: 1024-0969



L'Anthropologue africain (LAA) est une revue bi-annuelle publiée par le CODESRIA pour l'Association panafricaine de l'Anthropologie (APA). Elle a été publiée pour la première fois en décembre 1994 par l'APA et a pour objectif principal la stimulation des débats entre universitaires africains et africanistes aussi bien sur l'enseignement et la pratique de l'Anthropologie que sur le développement des méthodes et théories.

Abonnements

	Afrique	Hors Afrique
Particuliers	\$ 55 US	\$ 40 US
Institutions	\$ 70 US	\$ 60 US
Etudiants	\$ 16 US	\$ 20 US

Affranchissement : Ajoutez USD5 pour chaque catégorie.